

# L'Ancien Testament étudié dans son contexte

*Dans cet article, M. Kitchen, professeur à l'Université de Liverpool, poursuit son étude de l'Ancien Testament dans le contexte du Proche-Orient ancien. Comme dans les articles précédents<sup>1</sup>, le sujet est traité de manière succincte mais solidement étayée par de nombreuses notes. Les six articles de M. Kitchen formeront un tout et doivent être considérés dans leur ensemble.*

## Du schisme à Manassé

(env. 930 à 640 avant J.-C.)

par K. A. KITCHEN

### Survol historique

Les livres des Rois et des Chroniques fournissent l'essentiel des données historiques jusqu'à la chute de la royauté (début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et constituent en fait notre seule source de renseignements pendant cent cinquante ans, jusqu'à l'apparition des « prophètes écrivains » qui les complètent. Notre article se limitera strictement aux éléments qui ont un arrière-plan proche-oriental. Ces périodes de l'histoire biblique sont en effet les plus fournies en documents et l'objet de nombreuses « Histoires d'Israël »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour les trois études précédentes de cette série, voir *HOKH-MA*, No 1/1976, pp. 16-37 ; No 2/1976, pp. 45-66 ; No 3/1976, pp. 58-81.

<sup>2</sup> Parmi les « histoires d'Israël », citons, p. ex. : J. Bright, *A History of Israel* (SCM Press, 1960) ; F.F. Bruce, *Israel and the Nations* (Paternoster, 1963, 1969). Concernant les royaumes de Syrie, cf. M.F. Unger, *Israel and the Aramaeans of Damascus* (Clar-

## 1. Le premier demi-siècle

a) Après le schisme d'Israël sous Jéroboam I qui ne laissa que Juda et Benjamin à Roboam (1 R. 12. 2 ; 2 Ch. 10), le royaume, divisé et affaibli, fut rapidement la proie d'une ingérence extérieure : Shishaq, roi d'Égypte, envahit Juda et ne renonça à mettre à sac Jérusalem que lorsque Jéroboam lui offrit toutes ses richesses en tribut (1 R. 14. 25 ss. ; 2 Ch. 12). C'était la cinquième année du règne de Jéroboam (env. 925 av. J.-C.). Il s'agissait du rusé pharaon Shoshenk I (env. 945-924 av. J.-C.) dont le triomphe est rapporté par le bas-relief du temple Karnak d'Amon à Thèbes. On y trouve une liste de nombreux endroits d'Israël et de Juda. Une stèle brisée provenant de Meguido met également en évidence la réalité de son passage dans ce pays<sup>3</sup>.

b) Pendant le premier demi-siècle, Juda et Israël ont été en guerre de façon intermittente (1 R. 15. 6, 7, 16). Asa, roi de Juda, fut en mesure de repousser la grande armée de Zérah le Nubien, la quatorzième ou quinzième année de son règne (env. 897 av. J.-C.)<sup>4</sup> (2 Ch. 14. 9 ss.)<sup>5</sup>. Par la suite, menacé par son voisin Baésha, roi d'Israël, il commit l'imprudence de solliciter l'aide d'une autre puissance étrangère : Ben-Hadad I de Damas, roi d'Aram (1 R. 15. 17 ss. ; 2 Ch. 16. 1-10)<sup>6</sup>.

## 2. La dynastie d'Akhab

a) La succession royale en Israël fut marquée à maintes reprises par des coups d'état. Finalement, un « homme

ke, 1957) pour Damas ; G. Buccelati, *Cities and Nations of Ancient Syria* (Univ. Rome, 1967) pour les « constitutions » d'Israël et de ses voisins (un correctif de Alt) ; *HHAHT*, pour l'histoire et la chronologie de tous les pays du Levant, d'environ 1200 à 550 av. J.-C. Articles utiles : W.W. Hallo, *BA* 23 (1960), pp. 33-61 ; B. Mazar, *BA* 25 (1962), pp. 97-120 ; H. Tadmor, *BA* 29 (1966), pp. 86-102 (Philistie et Assyrie). La chronologie adoptée ici est celle du *NBD*, s.v. « Chronology of the Old Testament ».

<sup>3</sup> Pour Shishak, voir *NBD*, p. 1181, *AO/OT*, pp. 29-30, 159, et *ThIP*, avec références.

<sup>4</sup> Pour la date, et concernant 2 Ch. 15. 19 ; 16. 1, cf. Thiele, *MN*, 1<sup>er</sup> pp. 57-59, 2<sup>es</sup> pp. 59 s.

<sup>5</sup> Pas attesté jusqu'à maintenant ; il s'agit probablement d'un chef militaire d'Osorkon I d'Égypte (env. 924-889 av. J.-C.). Il est possible de traduire 2 Ch. 14. 9 ainsi : « une myriade d'hommes et trois cents chars ». Ce dernier chiffre est très modeste, cf. *TSFB* 41 (1965), p. 18 et *HOKHMA* No 2/1976, p. 61, n. 42.

<sup>6</sup> La stèle dite de Melqart (« Melqart Stela ») appartient peut-être à ce roi (Albright, *BASOR* 87 (1942), pp. 23-29), mais elle pourrait aussi appartenir à une période aussi tardive que celle de Ben-Hadad III (J. Naveh, *The Development of the Aramaic Script* (Jérusalem, 1970), p. 7).

fort » émergea : il s'agit d'Omri (env. 884-873 av. J.-C.) qui fonda la nouvelle capitale d'Israël : Samarie (1 R. 16. 21 ss.). Son fils Akhab fut plus illustre que lui. Il épousa Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens (1 R. 16. 31). Ce dernier est connu sous le nom d'Ittobaal I (env. 897-865 av. J.-C.), roi de Tyr et de Sidon<sup>7</sup>. L'adversaire principal d'Akhab fut probablement Ben-Hadad II de Damas, roi d'Aram (1 R. 20, p. ex.), le dénommé Adad-idri des inscriptions assyriennes<sup>8</sup>. En 853 avant J.-C., ces deux rois figurent dans des textes assyriens pour avoir fait partie d'une coalition qui avait combattu Salmanasar III d'Assyrie. Parmi d'autres alliés figurait « Musri », l'Égypte. On a retrouvé dans le palais de Samarie un vase de présentation du pharaon Osorkon II qui indique probablement un rapprochement égypto-israélite à l'époque d'Akhab<sup>9</sup>. C'est à peu près à cette époque que Juda et Israël, alors gouvernés respectivement par Josaphat et Akhab, conclurent une alliance précaire (1 R. 22). La mystérieuse « maison d'ivoire » d'Akhab (1 R. 22. 39) a été identifiée depuis longtemps comme un pavillon d'agrément dont les murs et le mobilier étaient décorés de panneaux d'ivoire et de marqueterie de couleur<sup>10</sup>.

b) A la fin du règne d'Akhab, et surtout après sa mort, Mésha, roi de Moab, se révolta contre la tutelle israélite. Yoram, le second fils d'Akhab, se mit en campagne contre lui avec l'aide de Juda et d'Édom (2 R. 1. 1 ; 3. 4-27). L'expédition ne porta pas ses fruits ; Moab demeura libre. La stèle de Mésha (« Moabite Stone ») découverte il y a un siècle donne sa version des événements<sup>11</sup>. Elle attribue à Omri la conquête de Moab par les Hébreux et admet que Moab a servi Israël pendant le règne d'Omri et « pendant la moitié des jours de son fils » (ou « de ses

<sup>7</sup> Attesté comme étant Ithobalos dans la liste des rois de Tyr (Josèphe, à la suite de Ménandre). Pour les rois de Tyr et Sidon, cf. *HHAHT*, Table III.

<sup>8</sup> Cf. *NBD*, pp. 57, 140-101 ; *HHAHT*, Table IV. Pour les batailles d'Akhab contre Aram, cf. Y. Yadin, *The Art of Warfare in Biblical Lands*, 1963, pp. 304-310.

<sup>9</sup> Publié dans Reisner, *Harvard Excavations at Samaria*, I, 1924, p. 247, fig. Sur le caractère africain de ce « Musri », cf. *TSEB* 41 (1965), p. 20 par. 14.

<sup>10</sup> Publié par Crowfoot and Crowfoot, *Samaria-Sebaste II, Early Ivories from Samaria*, 1938 ; A. Parrot, *Samaria* (SCM Press, 1958) ; P.R. Ackroyd in D.W. Thomas (éd.), *Archaeology and Old Testament Study* (OUP, 1967), pp. 343-354 ; K.M. Kenyon, *Royal Cities of the Old Testament*, 1971.

<sup>11</sup> Traduite dans *ANET*, p. 320 ; Thomas (éd.), *Documents from OT Times*, 1958, pp. 196 s. Reproduction, *NBD*, pl. 10 b. Pour les études linguistiques récentes avec d'autres références, cf. F.I. Andersen, *Orientalia* 35 (1966), pp. 81-120 ; P.D. Miller, *ibid.* 38 (1969), pp. 461-464.

« fils »), c'est-à-dire quarante ans. Pris littéralement, le récit de Mésha se contredit à la lumière des données véto-testamentaires détaillées concernant les règnes israélites. Le règne d'Omri (douze ans) et la moitié du règne d'Akhab (onze ans) font ensemble vingt-trois ans et non quarante. Même si l'on traduit « fils » au pluriel, on obtient un total maximal de trente ans, soit : douze pour Omri plus dix-huit pour la moitié du règne de ses descendants (la moitié de  $22 + 2 + 12$ )<sup>12</sup>. Cette calculation situe la révolte de Mésha dans les dernières années d'Akhab. On peut cependant se demander s'il a connu beaucoup de succès avant la mort d'Akhab ; c'est alors, sans doute, qu'il secoua définitivement le joug israélite comme le suggèrent 2 R. 1. 1 et 3. 5<sup>13</sup>. La stèle de Mésha est néanmoins un document historique de valeur exceptionnelle, donnant le point de vue d'un étranger quant à la puissance de la dynastie d'Omri et d'Akhab<sup>14</sup>.

### 3. Les dernières dynasties d'Israël

a) Dès l'an 843 av. J.-C., Hazaël avait supplanté Ben-Hadad II à la tête d'Aram<sup>15</sup> et en 841 Jéhu usurpa le trône d'Israël (2 R. 8. 7-15 ; 9-10). Cette année-là, Hazaël figure parmi les ennemis de Salmanasar III d'Assyrie<sup>16</sup> tandis que le nom — et peut-être l'effigie — de Jéhu apparaissent sur l'« obélisque noir » de ce roi<sup>17</sup>. Hazaël devint un meneur parmi les royaumes syro-palestiniens et fut un adversaire redoutable d'Israël<sup>18</sup>. Un témoignage archéologique lui est personnellement rendu par un fragment d'ivoire portant l'inscription *l-mr'n Hz'l*, « pour notre seigneur Hazaël »<sup>19</sup>. Vers 805-802 av. J.-C., alors qu'Adadnirari III

<sup>12</sup> Akhab régnant vingt-deux ans ; Akhazias deux ans et Yoram douze ans, soit trente-six ans au total ; de quoi il faudrait encore déduire l'intervalle séparant l'accession au trône d'Omri de sa victoire sur Moab, plus l'intervalle séparant la campagne de Yoram de sa mort.

<sup>13</sup> Pour les rapports chronologiques entre 2 Rois et la stèle de Mésha, cf. p. ex. Thompson, *NBD*, p. 835 ; F.M. Cross et D.N. Freedman, *Early Hebrew Orthography* (New Haven, 1952), p. 39, n. 13 ; A. van Zyl, *The Moabites* (Leiden, 1960), pp. 138-140.

<sup>14</sup> Elle offre aussi un témoignage attestant certains commentaires faits en passant, tel 1 R. 16. 27 parlant d'Omri : « les exploits qu'il a accomplis ». Concernant Mésha comme propriétaire de troupeaux (la richesse pastorale de Moab), cf. *TSFB* 41 (1965), p. 15, par. 7 c.

<sup>15</sup> *NBD*, p. 507, avec Unger.

<sup>16</sup> *LAR* I, par. 672 (en 838, *ibid.*, par. 578) ; *ANET*, p. 280.

<sup>17</sup> P. ex. *NBD*, pl. 7.

<sup>18</sup> 2 R. 8. 11-15, 28-29 ; 9. 14-15 ; 10. 32-33 ; 13. 3. De Juda également, 2 R. 12. 17-18.

<sup>19</sup> Cf. *NBD*, pp. 506-507 et fig. 101.

d'Assyrie attaquait la Syrie, y compris Damas, Hazaël semble avoir été connu sous le titre de « seigneur » par excellence — *Mari* — et il apparaît sous cette épithète dans les inscriptions assyriennes<sup>20</sup>. Entre-temps, les trônes d'Israël et de Juda avaient connu différents souverains. En Israël, Joas régna dès 798 av. J.-C. env. C'est probablement en 796 av. J.-C.<sup>21</sup> qu'il paya son tribut à Adadnirari III qui le mentionne en compagnie du « *Mari* » d'Aram-Damas sur une stèle récemment publiée, provenant de Tell Rimah en Assyrie<sup>22</sup>. Les attaques assyriennes contre Damas affaiblirent sa puissance tant militaire qu'économique. De ce fait, Adadnirari III pourrait être le « sauveur » auquel il est fait allusion dans 2 Rois 13. 5 (la pression assyrienne permettant à Israël d'« échapper à la poigne d'Aram »). Le successeur d'Hazaël, Ben-Hadad III, n'était donc plus en mesure de tenir tête à Joas, roi d'Israël (2 R. 13. 24-25 ; cf. v. 14-19) ni à Zakir, roi de Hamath et de Lu'ash<sup>23</sup>. L'Assyrie ne progressant plus dans les pays du Levant jusqu'en 745 av. J.-C., environ, le déclin d'Aram-Damas laissait le champ libre à l'expansion de puissances de second ordre. Parmi celles-ci figurèrent successivement Israël sous Jéroboam II, puis Juda sous Ozias.

b) Le long règne de Jéroboam II sur Israël représenta l'un des sommets de la puissance politique et militaire d'Israël<sup>24</sup>. Ce fait est à peine signalé en passant, dans 2 Rois 14. 25-28, qui mentionne la domination israélite sur Damas et Hamath eux-mêmes. On trouve effectivement un « trou » dans la liste connue des rois de Damas entre Ben-Hadad III (env. 795-770 av. J.-C.) et Recin (env. 750-732). Il est très possible que, durant cette période d'environ 770 à 750 av. J.-C., Aram-Damas ait été vassal d'Israël. A Hamath aussi, il se peut qu'on assiste à un « trou » analogue après Zakir (env. 790-770 av. J.-C. ?), corres-

<sup>20</sup> *LAR*, I, par. 734-735, 740 ; *ANET*, 281-2.

<sup>21</sup> Les campagnes assyriennes dans les pays du Levant figurent dans le Canon Eponyme dans les années 805, 804, 802 et 796 av. J.-C. (Ungnad, *Reallexicon der Assyriologie*, II, p. 429 ; Thiele, *MN*, 1<sup>p</sup>. 289, 2<sup>p</sup>. 211.) Damas n'y est pas mentionnée, probablement parce qu'elle n'a pas été vraiment occupée par les forces assyriennes. Seule la campagne de 796 s'accorde avec la mention de Joas (voir note suivante).

<sup>22</sup> S. Page, *Iraq* 30 (1968), pp. 139-153, pls. 39-41. Discussion utile dans H. Donner, *Archäologie und Altes Testament (Festschrift Galling)*, 1970, pp. 49-59, qui corrige « la première année » de Mlle Page en « en une seule année », mais qui préfère, à tort et sans esprit critique, la chronologie de Begrich/Jepsen, bien inférieure à celle de Thiele. Cf. aussi S. Page, *Orientalia* 38 (1969), pp. 457-458.

<sup>23</sup> Pour la stèle de Zakir, la défaite de Ben-Hadad et de ses alliés, cf. *ANET* 2, pp. 501-502.

<sup>24</sup> Mais pas un sommet de la vie sociale ou morale ; cf. Amos et Osée !

pendant à la suprématie, de courte durée, d'Israël sur Hamath<sup>25</sup>. L'influence politique de Jéroboam II a duré peut-être de 770 à 750 av. J.-C. Ozias (Azarias), roi de Juda, joua ensuite, pour une brève période, un rôle comparable<sup>26</sup>. Tiglath-Piléser III, roi d'Assyrie, le mentionne comme un adversaire important aux environs de 743 (?) av. J.-C.<sup>27</sup>, au moment où l'Assyrie connaissait un renouveau de puissance et s'avavançait une fois de plus vers l'ouest.

Une fois Jéroboam II mort, la dissolution finale du royaume d'Israël survint rapidement, en une trentaine d'années au total. Menahem (2 R. 15. 19-20) et Pégah (2 R. 15. 29) eurent tous deux à subir la puissance assyrienne. Ils figurent dans les annales de Tiglath-Piléser III, en compagnie d'Osée qu'il prétendait avoir installé au pouvoir<sup>28</sup>. (Jého) akhaz, roi de Juda, chercha de l'aide contre Recin de Damas en versant un tribut à Tiglath-Piléser III (2 R. 16. 5-18). L'Assyrien accepta<sup>29</sup> et détruisit le royaume de Damas en 733-732 av. J.-C.<sup>30</sup> Aux environs de 725 av. J.-C., Osée se révolta contre le nouveau souverain assyrien Salmanasar V et demanda l'aide de « Sô, roi d'Égypte » (2 R. 17. 4) : il s'agit presque certainement d'Osorkon IV, pharaon principal de Tarsis et Bubastis (Delta oriental)<sup>31</sup>. Ce dernier ne disposait d'aucune puissance militaire, de sorte qu'aucune aide ne parvint à Osée. C'est ainsi qu'après trois ans de siège Samarie tomba aux mains des Assyriens, au profit du nouveau roi Sargon II, en 722 av. J.-C.<sup>32</sup> Les Judéens, eux, ne furent que spectateurs.

<sup>25</sup> Ces sujets sont traités dans *HHAHT*, Tables IV, V ; cf. Tadmor (n. 26).

<sup>26</sup> Cf. i) sa puissance militaire, 2 Ch. 26. 6-15, et ii) son rôle de meneur officiel de la coalition opposée à Tiglath-Piléser III (n. 27) ; cf. H. Tadmor, *Scripta Hierosolymitana*, VIII (1961), pp. 232 ss. *passim*.

<sup>27</sup> Textes dans *LAR*, I, par. 770 ; *ANET*, 282, b. Certains spécialistes préférèrent la date de 738 av. J.-C.

<sup>28</sup> *LAR*, I, par. 772, 815, 816 ; *ANET*, 283/4, 284. La destruction de Hasor (2 R. 15. 29, etc.) est clairement illustrée par les excavations ; cf. Yadin, *BA* 20 (1957), pp. 39-40 ; un des fragments porte le nom de Pégah, *NBD*, 956, fig. 163.

<sup>29</sup> *LAR*, I, par. 801 ; *ANET*, 282 a.

<sup>30</sup> Canon Éponyme, p. ex. Thiele, *MN*, 1p. 90, 2p. 105.

<sup>31</sup> Discussion préliminaire, *NBD*, p. 1201 ; étude plus complète, *ThIP*. L'identification de Sô comme étant le nom de l'endroit « Sais » (Gædicke, *BASOR*, 171 (1963), pp. 64-66) est très improbable, cf. *ThIP*.

<sup>32</sup> *LAR*, II, par. 4, 53-55, 79-80, 99, 183, 186 ; *ANET*, pp. 284 s. Un ostracon provenant de Nimrud (Calah assyrien) mentionne des gens qui étaient très probablement des exilés israélites ; il date d'environ 720-700 av. J.-C., cf. J.B. Segal, *Iraq* 19 (1957), pp. 139-145, et W.F. Albright, *BASOR* 149 (1958), pp. 33-36.

#### 4. Juda et l'Assyrie

Ezékias, roi de Juda, fut en sécurité pendant le règne de Sargon II (env. 722-705 av. J.-C.) mais il eut des ennuis avec Sennakérib qui l'assiégea dans Jérusalem (2 R. 18. 13 ss. ; 19. 1-36) en 701 av. J.-C.<sup>33</sup> Conduite par le jeune prince Taharqa (pharaon une dizaine d'années plus tard)<sup>34</sup>, l'aide de l'Égypte se révéla vaine. Juda dut se soumettre à l'Assyrie, bien que Jérusalem n'ait pas été conquise. La résistance d'Ezékias fut remarquable à l'étranger : Marduk-apal-iddina II de Babylone<sup>35</sup> avait pendant longtemps résisté avec opiniâtreté à l'Assyrie ; or, sous le nom de Mérodak-Baladân, il figure dans 2 Rois 20. 12 ss. (cf. Esaïe 39), envoyant des émissaires à Ezékias, certainement en vue de s'assurer sa collaboration. Sur le plan archéologique, l'œuvre la plus remarquable d'Ezékias est probablement son canal d'amenée d'eau à Jérusalem, avec une inscription commémorative<sup>36</sup>.

Manassé, le fils apostat d'Ezékias, vécut fort longtemps. Il figure également dans les archives assyriennes ; avec d'autres vassaux, il fut contraint de servir Esarhaddon (env. 681-669 av. J.-C.)<sup>37</sup> et Assurbanipal (env. 669-630 av. J.-C.)<sup>38</sup>. Durant son règne, il fut exilé par les Assyriens, mais à Babylone et non point en Assyrie (2 Ch. 33. 11). Sennakérib, exaspéré, avait détruit Babylone qui s'était révoltée, mais Esarhaddon, contemporain de Manassé, la reconstruisit<sup>39</sup>. Ce fut le frère d'Assurbanipal qui y régna par la suite. Ainsi, l'exil personnel de Manassé à Babylone sous la domination assyrienne, aux environs de 680 à 650 av. J.-C., est en accord avec les données de l'époque, telles que nous les connaissons.

Pendant toute la période des royaumes d'Israël et de

<sup>33</sup> *LAR*, II, par. 239 s., 284, 311, etc. ; *ANET*, 287-288. Reproduction du texte, *NBD*, pl. 10.

<sup>34</sup> Concernant les problèmes, fondamentalement artificiels, que certains spécialistes de l'A.T. soulèvent à propos de l'activité de Tirhakah en 701 av. J.-C., cf. *AO/OT*, pp. 82-84 ou *TSEB* 41 (1965), p. 21, par. 17. Etude plus détaillée dans *ThIP*.

<sup>35</sup> Il a régné à Babylone de 722-710 av. J.-C., puis en 703/2, puis en 700 ; il a été expulsé à plusieurs reprises par les rois assyriens mais il est chaque fois revenu à la charge. C'est comme « gouverneur en exil » qu'il a pu envoyer des émissaires à Ezékias, en 701/700 ; cf. Kitchen, *TSEB* 41 (1965), p. 21, par. 18, et *HHAHT*, Table XVIII. Pour son règne, cf. J.A. Brinkman, *From the Workshop of the Assyrian Dictionary (Studies... A.L. Oppenheim)*, Chicago UP, 1964, pp. 6-53.

<sup>36</sup> *NBD*, p. 1187 ; reproduction du texte, D.J. Wiseman, *Illustrations from Biblical Archaeology*, 1958, p. 62, fig. 56 (canal, fig. 55). Traduction dans *ANET*, p. 321.

<sup>37</sup> *LAR*, II, par. 690 ; *ANET*, p. 291.

<sup>38</sup> *LAR*, II, par. 876 ; *ANET*, p. 294.

<sup>39</sup> *LAR*, II, par. 639-687 *passim*.

Juda, on voit une certaine catégorie d'hommes prendre de plus en plus d'importance : les prophètes, porte-parole de Dieu dans les affaires du peuple et de la nation. Certains de ces hommes laissèrent un héritage littéraire considérable. La première phase de leur production, telle qu'elle nous a été conservée, date du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., de Jéroboam II à Manassé. C'est vers eux et vers leurs prédécesseurs que nous nous tournons maintenant.

## La prophétie : le contexte biblique<sup>40</sup>

Bien avant qu'un Amos ou un Esaïe n'aient parlé, une tradition « prophétique », aux aspects multiples, s'est développée chez le peuple hébreu.

### 1. Au 2<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ

a) Le terme « prophète » apparaît pour la première fois dans la Bible en Gn. 20. 7 qualifiant Abraham d'intercesseur devant Dieu, en faveur de son prochain.

b) Dès Moïse, on peut distinguer les principaux traits de la prophétie. Entre Dieu et l'homme, la communication est bi-dimensionnelle. L'homme peut *parler* à Dieu, dans la prière. Si les nations païennes, pour obtenir des *réponses* de leurs divinités, développèrent certains artifices — divination, incantation, magie (Dt. 18. 9-14) — Yahvé, pour révéler ses directives à Israël, nommait un porte-parole : quelqu'un qui devait transmettre au peuple les messages de Dieu, quand et tels qu'il les donne, ni plus ni moins ; il ne devait agir ni de son propre gré, ni au nom d'aucune autre divinité (Dt. 18. 15-20). L'accomplissement de ce qui avait été annoncé était une épreuve d'authentification (Dt. 18. 21-22) ; cependant nul prodige ne pouvait justifier un appel à l'apostasie (Dt. 13. 1-5). Dans la mesure où l'exhortation à l'obéissance et l'admonestation de la désobéissance impliquaient respectivement promesse de bénédictions et menace de châtements, on peut dire que la notion de « conséquences » est centrale à cet aspect de la prophétie ; elle conduit directement à l'idée que la « prédiction » est un aspect important des messages d'un pro-

<sup>40</sup> Pour un survol pratique, cf. *NBD*, pp. 1036-1044 ; pour une discussion, cf. E.J. Young : *My Servants the Prophets* (Eerdmans, 1952) ; pour un examen de chaque livre prophétique en particulier, avec bibliographie, cf. E.J. Young : *Introduction of the OT*, 1964<sup>s</sup> et R.K. Harrison : *Introduction to the OT*, 1970 (tous les deux à Tyndale Press). O. Eissfeldt : *O.T. Introduction*, 1965, fournit de nombreuses données bibliographiques.

phète. Moïse lui-même est l'exemple du prophète par excellence ; Dieu lui parlait face à face, alors qu'à d'autres, il se serait révélé soit en rêve, soit en vision (Nb. 12. 6-8 ; Dt. 34. 10).

La louange de Dieu, souvent par des chants, parfois sous l'action spécifique de son Esprit, est un second trait de la prophétie. Cela, nous pouvons le voir d'abord chez Miryam la prophétesse qui, avec l'ensemble des femmes, se mit à chanter « le cantique de la mer », en dansant et s'accompagnant d'instruments (Ex. 15. 20 s.). Les septante anciens avec Moïse témoignent de cette tradition (Nb. 11. 16-17, 24-29) ; plus tard, Débora, porte-parole de Dieu (Jg. 4. 4, 16 ss.) dirigeait aussi les actions de grâce (Jg. 5. 1 ss.). Par ailleurs, *Juges* 6. 8 fait mention d'un prophète anonyme.

c) Samuel, de la lignée lévitique (1 Ch. 6. 33-34 ; cf. v. 27-28)<sup>41</sup> était un prophète, mais (en tant que lévite) il était aussi en rapport avec le sacrifice cérémoniel et le culte. Dans sa jeunesse, il servit dans le temple central de Silo et, comme le fera David plus tard, contribua à son organisation (1 Ch. 9. 22-23). 1 S. 8 présente Samuel comme un porte-parole de Dieu à la nation. En 1 S. 9, il apparaît plus précisément comme un « voyant », un homme de Dieu éminent que les autres pouvaient consulter <sup>42</sup>.

La prophétie sous forme de chant et de louange se poursuit. Cf. 1 S. 10. 5-6, où nous voyons pour la première fois une bande ou un groupe de prophètes ainsi engagés. Dès ce moment-là, la prophétie devient également une activité de groupe, peut-être surtout sous cette forme de louange enthousiaste. On pourrait parler, dans ces cas-ci, de louange extatique ; cependant, tout rapprochement avec des manifestations frénétiques manque de preuve et peut être, pour une large part, réfuté <sup>43</sup>.

Une autre activité prophétique importante fit son apparition avec Samuel : l'activité rédactionnelle. Samuel écrivit des documents qui contenaient une déclaration sur la

<sup>41</sup> Il n'y a absolument aucun fait qui autorise à douter de 1 Ch. 6. Le rattachement à Ramathaim-Tsophim en 1 S. 1. 1 est purement géographique et n'exclut pas l'ascendance lévitique retenue en 1 Ch. Les Léuites — on doit s'en souvenir — résidaient dans les territoires de toutes les tribus (cf. p. ex. Jos. 21).

<sup>42</sup> Que certains « voyants » aient été rémunérés pour les conseils qu'ils donnaient, c'est ce que pourrait refléter l'attitude de Saül et de son serviteur en 1 S. 9. 7-9. A l'époque de Samuel, Saül et David, on a pu utiliser simultanément « voyant » et « prophète ».

<sup>43</sup> Par contraste, 1 S. 18. 10 est probablement bien rendu par « délirer » comme dans *RSV* et *Bible de Jérusalem*. En 19, 23-24, Saül (comme ses émissaires) en arriva à un état de frénésie dépassant celui des prophètes et de leurs louanges.

royauté (1 S. 10. 25) et un récit de l'enfance de David (1 Ch. 29. 29)<sup>44</sup>. En cela il eut de nombreux successeurs.

## 2. La royauté

Sous David et Salomon, on peut voir s'épanouir tous ces divers aspects de l'activité prophétique. Comme prophètes, nous avons Gad et Natan sous David (2 S. 24. 12 ss. ; 2 S. 7) et Ahiyya sous Salomon (1 R. 11. 26-40) ; quant à l'activité rédactionnelle, Gad, Natan, Ahiyya et Yédo ont laissé des écrits se rapportant à ces règnes (1 Ch. 29. 29 ; 2 Ch. 9. 29).

## 3. Les débuts du royaume divisé

a) *Avant Elie* : divers prophètes apparaissent en 1 R. et 2 Ch. comme des porte-parole de Dieu pour cette époque ; on n'en fera pas la liste ici. Ils devaient à la fois juger et bénir. Un prophète (anonyme) dut annoncer qu'un jour l'autel compromettant de Jéroboam I serait souillé par Josias (1 R. 13. 1 ss.) ; et il dénonça le culte de Béthel, tout comme un Amos le fera par la suite.

b) *Elie, Elisée et d'autres* : sous Akhab et Akhazias, Elie s'éleva opiniâtement contre ce qui constituait le faite de l'apostasie : Israël avait oublié l'alliance de Dieu, renversé ses autels, tué ses prophètes (cf. 1 R. 19. 10, 14 ; 18. 4). Michée, fils de Yimla, lui fit écho, contrastant radicalement avec la foule des « prophètes » basement complaisants de la cour d'Akhab (1 R. 22). Elisée servit de la même manière sous les successeurs d'Akhab, de Yoram à Joas (2 R. 2 à 13 *passim*). Autour de lui, on peut voir les « fils des prophètes » (2 R. 3. 3, 7, 15 ss. ; 4. 1, 28 ss. ; 6. 1), un peu comme le groupe des prophètes sous Samuel (cf. 1 S. 19. 20). Les *Rois* et les *Chroniques* en mentionnent d'autres encore. La lettre envoyée par Elie à Yoram de Juda constitue un exemple de l'activité rédactionnelle d'un prophète (2 Ch. 21. 12-15).

c) *Jonas* : avec ce prophète, nous arrivons à un point de transition. 2 R. 14. 25 présente les succès de Jéroboam II comme une délivrance d'Israël, promise par Jonas, fils d'Amittai. Ce récit est assez proche de récits de beaucoup d'autres prophètes du temps de la royauté et des deux royaumes. Cependant, dans ce cas-ci, nous sommes également en possession d'un livre de Jonas : récit à la troisième personne de la visite imposée du prophète à

<sup>44</sup> Non de son règne, puisque Samuel décéda pendant le règne de Saül (1 S. 28. 3).

Ninive, visite d'un prophète proclamant le jugement et suscitant la repentance. Sa mission et les conséquences qui en résultèrent se situent vraisemblablement vers 760-750, plutôt que sous les impitoyables et puissants dirigeants assyriens des époques précédentes ou ultérieures. Un Jonas qui parle ainsi et est reçu de la sorte est possible sous Jéroboam II — à toute autre époque son livre serait une curiosité inexplicable <sup>45</sup>.

Etant un simple récit, ce livre est probablement une partie d'une collection d'écrits (qu'on ne possède plus) des prophètes antérieurs dont il a été fait mention plus haut. Il constitue un témoignage permanent de cet héritage dont le caractère d'« écriture » a fini par être reconnu. Il annonce aussi la floraison des prophètes écrivains du VIII<sup>e</sup> siècle à la fin du VI<sup>e</sup>. Nous devons maintenant présenter rapidement l'arrière-plan proche-oriental à la prophétie — arrière-plan réel ou supposé — avant de nous tourner vers les géants du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

## La prophétie : le contexte extra-biblique <sup>46</sup>

Alors que chez Israël la prophétie était instituée (Dt. 18. 9-22), ses voisins, on l'a vu plus haut, usaient de diverses techniques — telles que la divination — pour avoir les directives de la divinité.

Ces deux modes sont assez largement exclusifs l'un de l'autre. L'Ancien Testament ne comporte aucun manuel de divination (par contre beaucoup de prophéties) et on ne retrouve, dans le vaste domaine de la littérature cunéiforme, etc., rien qui corresponde aux grands prophètes écrivains, mais une surabondance d'œuvres augurales et mantiques <sup>47</sup>. Cependant, dans une petite partie des documents

<sup>45</sup> Surtout à partir de 745 av. J.-C. avec les dynasties de Tiglath-Piléser III et Sargon II. Lorsqu'on refuse l'interprétation « naturelle » qui consiste à considérer ce livre comme un simple récit, il s'ensuit un chaos d'interprétations rivales, sans aucune solution claire (cf. les introductions classiques). Cf. G.C. Aalders : *The Problem of the Book of Jonah* (Tyndale Press, 1948) ; F.D. Kidner : *TB* 21 (1970), pp. 126-128 (les noms divins) ; sur les dimensions de Ninive, cf. Hallo : *BA* 23 (1960), p. 46, n. 64 et les références données ; concernant les prétendus « araméismes tardifs », cf. *AO/OT*, pp. 145-146 ; l'« universalisme » n'est pas plus tardif (cf. brièvement *AO/OT*, p. 127).

<sup>46</sup> Pour un exposé plus étendu des données, voir mes notes de conférence publiées par TSF : *Old Testament and Pagan Culture* (1971-1972), surtout la conférence II.

<sup>47</sup> Ce fait a été noté par W.W. Hallo : *Israel Exploration Journal* 16 (1966), p. 231.

proche-orientaux, un léger « chevauchement » formel existe effectivement, et nous devons l'examiner brièvement ici.

## 1. Mari

Des archives de cette grande ville de l'Euphrate du XVIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. proviennent environ trente-trois documents (surtout des lettres) qui témoignent d'une activité de « prophétique »<sup>48</sup>. Il s'agit essentiellement de messages de « répondants » (ou *mahhu*-« extatiques »<sup>49</sup>) de longueur modeste qui, généralement, se bornent à demander à la divinité invoquée des avantages pour le roi, ou qui concernent les intérêts politico-militaires de ce dernier. Comme dans l'Ancien Testament, il peut y avoir promesse et menace (une « prédiction » rudimentaire) ; mais contrairement à l'Ancien Testament, nous n'avons nulle part ici un Natan pour dire : « Cet homme, c'est toi ! », ni un Amos pour réprimander l'injustice sociale, ni un Esaïe pour annoncer le jugement des péchés d'une nation et réconforter les contrits parmi ceux qui seront dispersés.

## 2. L'Egypte

a) *Le concept de prédiction* : pour ce qui est des Egyptiens, ce concept est valable au moins du XXII<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Leurs écrits se réfèrent parfois à « ce que les ancêtres ont prédit » etc. Un texte — *la Prophétie de Neferty* — est en fait une pseudo-prophétie (*post-eventum*) qui présuppose la validité du concept sur lequel elle se modèle<sup>50</sup>.

b) *Le concept de « prédication »* : plusieurs écrits égyptiens du XXII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>51</sup> présentent leurs arguments, non par des oracles saccadés, mais par des discours longs, même passionnés, et comportant des appels à la justice. Comme Esaïe ou Jérémie (jusqu'à quinze siècles plus tard) ces écrivains pouvaient s'exprimer longuement et éloquemment sur leur sujet préféré.

<sup>48</sup> Cf. H.B. Huffmon, *BA* 31 (1968), pp. 101-124 ; W.L. Moran, *Biblica* 50 (1969), pp. 15-56 ; Moran, *ANET*<sup>3</sup> (ou le *Supplement...*) (1969), pp. 623-25 ; S.D. Walters : *Journal of Biblical Literature* 89 (1970), sur des travaux allemands récents, à quoi l'on peut ajouter : W. Ph. Römer : *Die Frauenbriefe von Mari* (1970), p. 18, etc.

<sup>49</sup> Cette traduction est un pis-aller basé non sur le contexte, mais sur l'étymologie. (Cf. Moran : *ANET*<sup>3</sup> — ou le *Suppl.* — (1969), p. 624, n. 13).

<sup>50</sup> Cf. Kitchen, *THB* 5/6 (1960), pp. 6-7 et les références données.

<sup>51</sup> P. ex. Le « Paysan éloquent », Neferty et (au XXII<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) les « Admonestations du Sage Ipuwer » (*ANET*, pp. 407-410, 441-444, 444-446).

Ils constituent un avertissement clair contre l'idée que les prophètes bibliques étaient limités à balbutier quelques mots élémentaires de jugement de temps à autre, de façon à être complétés et mis sous forme de livres seulement quelques siècles plus tard.

Cependant, à la différence des prophètes bibliques, ces sages ne se réclamaient d'aucune autorité divine ; ils s'occupaient en fin de compte de prospérité en termes humains et matériels, et non en termes spirituels ou éthiques (volonté divine).

### 3. Les Hittites

Ici, un mot traduisible littéralement par « un homme de Dieu »<sup>52</sup> désigne quelqu'un qui transmet ce qu'il a reçu de la divinité par présage ou en rêve<sup>53</sup>. En réalité, l'office dont il est question est probablement semblable à celui de Mari.

### 4. Canaan

Pour Canaan, les données alléguées sont doubles : Ugarit et le rapport égyptien de Wenamun en Phénicie. A Ugarit, il est fait référence aux « voyants » seulement deux fois, dans des textes juridiques accadiens qui n'en précisent guère les fonctions<sup>54</sup>. Par ailleurs, Wenamun, l'envoyé égyptien à Babylone en 1076 avant J.-C., rapporte comment un jeune homme de la cour royale locale fut « possédé » (au moment de l'offrande faite par le roi) et déclara que Wenamun était effectivement l'envoyé du dieu Amon et qu'on devait lui accorder un entretien<sup>55</sup>.

Ici au moins, nous avons un cas authentique d'« extatique » en transes, annonçant un bref oracle. Ceci est très significatif : c'est là une des formes de prophétie les plus rares de l'Ancien Testament. Saül en fut affecté (1 S. 19. 23 s.), ainsi que ses envoyés, et Ezéchiel, peut-être, eut des transes ; mais il y a dans l'Ancien Testament peu de traces d'extase frénétique réelle, ailleurs que chez les prophètes de Baal sur le Carmel<sup>56</sup>.

<sup>52</sup> LU-DINGIR (LIM) en idéogrammes (Götze : *Kleinasiatische Forschungen* 1, 1927-1930, p. 233) ; cf. en hittite, *siunan antuhsas*, « homme de Dieu », J. Friedrich : *Hethitisches Wörterbuch*, 1952, p. 195a. Götze, in *ANET*, p. 395 (§ 2), p. 396 (§ 11, texte b) traduit : « prophète ».

<sup>53</sup> Cf. *ANET*, cité ci-dessus (note 52).

<sup>54</sup> Pour les références, voir A.F. Rainey, *BA* 28 (1965), p. 123 (cette référence avec la gracieuse permission de A.R. Millard). Texte littéraire : les devins Pughat (*ANET*, 153 b). Cf. note 56.

<sup>55</sup> Traduction in *ANET*, p. 26 b.

<sup>56</sup> 1 Rois 18. 25-29. A propos du délire provoqué par la mort de Baal dans la littérature ugaritique, cf. *ANET*, p. 139.

## 5. La Mésopotamie

Elle fut la terre de divination par excellence ; comme en Egypte et ailleurs, les oracles venaient au moyen de rêves<sup>57</sup>. Quelques rares textes (cinq en tout) semblaient être quasiment des prophéties apocalyptiques concernant (par exemple) des rois qui régneraient un nombre donné d'années avec bonne ou mauvaise fortune (cf. Dn. 11). En fait, ces textes ont des affinités avec la littérature augurale babylonienne et un examen récent indiquerait qu'ils sont une petite branche de cette espèce de littérature se rattachant à l'astrologie babylonienne<sup>58</sup>. Il est à peu près certain qu'il ne s'agit pas du tout là de prophétie au sens biblique du terme<sup>59</sup>.

Ainsi le Proche-Orient se borne à fournir un arrière-plan aux idées suivantes : celles d'un Dieu qui parle au travers d'un homme, qui agit sur son avenir et qui s'exprime sur des sujets donnés — et ceci à un niveau plus qu'émotionnel ou psychologique — mais rien de plus.

## Les prophètes écrivains du VIII<sup>e</sup> siècle avant J. C.

Jonas étant un « prophète de transition » (cf. point 3 c, p. 47), nos sources se limitent pour cette période à trois « petits » prophètes (Amos, Osée, Michée) et à l'un des « grands » prophètes (Esaïe) que leur entête date tous explicitement de l'époque allant de Jéroboam II à Ezéchias<sup>60</sup>.

### 1. Amos, Osée, Michée

Dans un livre court et bien structuré, Amos présente un jugement sur les nations qui culmine avec celui d'Israël, sa patrie (ch. 1-2), trois sermons de jugement mêlés de

<sup>57</sup> Tout comme à Mari, en Assyrie, les prêtres rattachés au temple pouvaient délivrer des oracles au nom de leurs divinités respectives ; cf. *ANET*, pp. 449-451, versions améliorées. *ANET*<sup>3</sup> (et *Supplement*), pp. 604-606. Voir l'article « Dream » in *NBD*, p. 323.

<sup>58</sup> Voir R.D. Biggs : *Iraq* 29 (1967), pp. 117-132.

<sup>59</sup> Hallo : *Israel Expl. Journal* 16 (1966), pp. 231-242, qui a comparé ces textes à la littérature apocalyptique. Leur classement comme « prophétie » est également rejetée par H.W.F. Saggs : *Assyriology and the Study of the Old Testament* (Cardiff, 1969), pp. 13-14, p. 14, n. 1.

<sup>60</sup> Le seul autre livre à considérer dans ce cadre est la petite prophétie de Joël, dont la date est très incertaine. Des dates pré ou post-exiliques sont toutes deux soutenues. Si l'on regroupe les douze petits prophètes en trois parties (Osée-Abdias, Jonas-Habakuk, So-

lamentations (ch. 3-6), une vision et une altercation avec un prêtre officiel à Béthel (ch. 7) et deux dernières visions de jugement (ch. 8 ; 9. 1-8) suivies d'une perspective de restauration finale (9. 9-15).

Osée, son jeune contemporain, commence par décrire l'infidélité d'Israël envers le Seigneur au moyen de l'infidélité de sa femme (ch. 1-3) ; son relèvement (ainsi que celui d'Israël) est envisagé. Le livre se poursuit par un réquisitoire passionné, juste mais fait à contrecœur (cf. 11. 8) et se termine par une promesse de restauration (ch. 14).

Michée nous livre une série d'allocutions qu'il avait probablement prononcées auparavant pendant un certain laps de temps<sup>61</sup>, messages de jugement sous la forme d'un procès (ch. 6) ou d'une réflexion (ch. 7), avec en contraste la gloire à venir (ch. 4-5) de la part d'un Dieu qui pardonne (7. 8-20). Un véritable Esaïe en miniature...

## 2. Les livres prophétiques

Certains traits sont communs à ces trois livres et se retrouvent dans la plupart des autres. Premièrement, les prophètes en question sont capables de prononcer des discours importants et non seulement de brefs propos. Amos 1-2 montre à la perfection comment un prophète pouvait communiquer un message qui présente une structure interne clairement articulée, unité par unité, mais qui finalement ne trouve son plein sens que si on le considère comme un tout : Amos met en confiance ses auditeurs et commence par gagner leur audience en condamnant les méfaits et les cruautés des peuples voisins, pour ensuite seulement explorer et s'en prendre à eux en développant son thème plus amplement. Il n'y a aucune raison, basée sur des faits, de refuser aux prophètes de l'Ancien Testament la possibilité de développer pleinement leurs thèmes en utilisant différentes techniques. Si, en Egypte, le « Paysan Eloquent », le sage Ipuwer ou encore Neferty pouvaient déjà le faire avant Abraham, il n'y a aucune impossibilité intrinsèque à ce qu'un prophète hébreu fasse de même dix ou quinze siècles plus tard. A moins que l'on ne propose une dégénérescence de la culture comme de la religion pendant cet intervalle de temps !

phonie-Malachie), Joël ferait partie des prophètes du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais il ne faut pas trop insister sur cet argument. Le contenu du livre ne dépend d'aucune datation particulière et n'en présuppose aucune.

<sup>61</sup> Noter que le chap. 1 date d'avant la chute de Samarie en 722 av. J.-C. (cf. 1. 5-6), tandis que 3. 9-12 est sans aucun doute un oracle prononcé sous Ezékias, d'après Jr. 26. 18.

Deuxièmement, dans ces trois livres (et la plupart des autres), on peut trouver à la fois jugement de l'apostasie et de péchés spécifiques, *et* visions de bénédiction et de restauration. Maintes et maintes fois, les spécialistes font l'erreur d'affirmer que les premiers prophètes (proto-Amos et proto-n'importe qui d'autre) ne pouvaient prononcer que jugements et condamnations, bénédictions et restauration devant toujours être des additions fausses et tardives de compilateurs qui ne pouvaient pas croire que la situation était si désastreuse que cela. Mais, en faveur de ce dogme, il n'y a pas un brin de preuve. Au contraire, bien des faits s'y opposent. Tout d'abord, ces deux caractéristiques se retrouvent chez tous les prophètes ; elles sont pareillement endémiques à tous, et la correction de chaque passage traitant de bénédictions entraîne automatiquement le théoricien à voir une orgie de « bénédictionomanie » chez les rédacteurs ultérieurs. Deuxièmement, les prophètes ne parlaient pas en l'air, sans fondement aucun, mais ils dénonçaient l'inobservance de l'alliance (apostasie, injustice sociale). Cette alliance elle-même contenait déjà les clauses de malédiction et de bénédiction pour ceux qui la transgressaient ou l'observaient, et elle permettait d'envisager la restauration après le châtement (Lv. 26 ; Dt. 28 ; cf. Jos. 24. 19-20). Ainsi, on doit s'attendre à retrouver ces deux éléments chez les prophètes lorsqu'ils la rappellent au peuple. Troisièmement, la corrélation entre jugement et restauration, malédiction et bénédiction est bien enracinée dans la littérature du Proche-Orient biblique dès le XX<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Déjà à cette époque, l'auteur de Neferty fait suivre sa description des ennemis de l'Égypte par la promesse de temps meilleurs sous un libérateur. Parmi les « prophètes » de Mari (XVIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), on peut citer Adad de Kalassu qui, tout en promettant d'accorder des avantages au roi Zimri-lim conformément à ses désirs, l'avertit qu'il a la possibilité d'enlever la royauté tout comme il l'a donnée <sup>62</sup>. Plus tard, au cours du deuxième millénaire av. J.-C., traités et alliances comportent à la fois malédictions et bénédictions dans leur structure essentielle <sup>63</sup>. Il n'en est plus ainsi au premier millénaire av. J.-C. <sup>64</sup>, mais le double thème se retrouve alors dans d'autres branches de la « littérature » <sup>65</sup>. C'est pourquoi juge-

<sup>62</sup> ANET<sup>3</sup> et *Supplement*, p. 625, h.

<sup>63</sup> Cf. AO/OT, pp. 93-100.

<sup>64</sup> Cf. *ibid.*, pp. 95-96.

<sup>65</sup> Par exemple, les stèles de donation des terres en Égypte comportent bénédictions et malédictions pour ratifier l'obéissance ou la désobéissance au texte et à la donation, à la fin du IX<sup>e</sup> et au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (cf. Kitchen, *Journal of the American Research Center in Egypt* 8 (1970-1971), commentaire général).

ment et restauration ne devraient pas être dissociés dans les œuvres des prophètes de l'Ancien Testament.

Troisièmement, la relation entre le message oral des prophètes et leurs écrits : à la base, il n'y a aucune raison convaincante pour laquelle un Amos, un Osée ou un Michée n'auraient pas pu finalement rassembler les livres existants dans une forme quasi identique à celle que nous possédons, en employant des entêtes à la troisième personne, tout comme les psalmistes et les sages. Il est possible qu'eux-mêmes ou qu'un associé aient mis par écrit leurs messages ou leurs oracles au moment où ils étaient délivrés, qu'ils les aient gardés, et que plus tard, le prophète leur ait donné leur forme de livre. Il est bien connu qu'un prophète pouvait d'abord écrire un message et, par la suite, le proclamer ou le faire proclamer (par ex., explicitement, Jr. 36. 4-6), et qu'il pouvait avoir quelqu'un qui, sous sa dictée, écrivait tout un livre de prophéties rassemblées (cf. Jr. 36. 32). Il est absolument évident que les prophètes savaient écrire, et qu'ils l'ont fait, depuis Samuel (cf. p. 46 ci-dessus) jusqu'à Esaïe lui-même (2 Ch. 26. 22 ; Es. 8. 1). Il n'est pas impossible qu'une fois ou l'autre, un disciple ait réuni les divers propos du prophète, peu après sa mort. Mais en faveur de l'opinion courante que des fragments éparpillés ont été collectés, ajoutés l'un à l'autre et regroupés, sur une période de plusieurs siècles, pour constituer finalement un « livre » — pour cela il n'y a pas une seule preuve claire et formelle. Et des points de vue *a priori* qui limitent soigneusement la prophétie pour en exclure le moindre élément prédictif n'ont pas valeur de preuve ; ce ne sont que des préjugés parmi d'autres.

Finalement, pourquoi un prophète (ou ses disciples, ou ses légataires) devrait-il se soucier d'écrire un livre ? Ici, nous devons revenir à la nature essentielle des prophéties : elles sont des messages donnés par Dieu, pour ramener un peuple rebelle à des normes instituées depuis longtemps, et elles ont des prolongements dans l'avenir : jugement et punition s'il y a désobéissance ou refus de se repentir, restauration s'il y a repentance. Dans leur majeure partie, les discours restent un jour et s'envolent le lendemain. Un document écrit, une fois constitué, possède une existence propre objective et il demeure comme témoin au moment de l'accomplissement de la malédiction ou de la bénédiction promises. Le témoin peut être consulté non seulement deux semaines ou deux mois plus tard, mais encore vingt ans ou deux siècles plus tard <sup>66</sup>.

<sup>66</sup> Déjà au temps de Moïse, un écrit pouvait être composé pour être un témoin dans l'avenir (le chant de Moïse, cf. Dt. 31. 19 ; la loi de l'Alliance, cf. 31. 26). Cette pratique a été reprise par Esaïe

### 3. Esaïe

Le livre d'Esaïe s'ouvre par un prologue formel, tout comme ses trois contemporains, et il partage avec eux les mêmes préoccupations, mais sur une plus vaste envergure. On trouve sept ou huit indications spécifiques de dates après 1. 1 ; ce sont, dans l'ordre chronologique :

- 6. 1 : la mort d'Ozias (env. 739 av. J.-C.)
- 7. 1 : lorsqu'Akhaz craint Pégah et Recîn de Damas (après 740 av. J.-C. env.)
- 14. 28 : aux environs de la mort d'Akhaz (env. 715 av. J.-C.)
- 20. 1 : lors de l'attaque d'Ashdod par le généralissime de l'armée de Sargon II (env. 712 av. J.-C.)<sup>67</sup>
- 22. 15 ss. : contre Schevna, connu sous Ezékias (36. 22 ; 37. 2)
- ch. 36-39 : autour de la quatorzième année d'Ezékias (env. 701 av. J.-C.)
- 37. 37-38 : rapporte la mort de Sennakérib (env. 681 av. J.-C.).

Ce dernier fait reporte Esaïe (le livre, et probablement l'homme dans ses vieux jours) au règne de Manassé et de son contemporain assyrien Asarhaddon. On ne trouve aucune date dans les chapitres 40-46. La mention d'un Cyrus (44. 28 ; 45. 1) et l'espoir d'une délivrance de l'emprise de Babylone par son action trouve son accomplissement dans le triomphe de Cyrus II sur Babylone en 539 av. J.-C.

Lorsqu'on considère la prédiction comme un élément légitime parmi d'autres aspects de la prophétie, ce livre ne présente pas de problème réel. Ce n'est que lorsqu'on impose aux faits rapportés des *a priori* philosophiques selon lesquels il ne peut y avoir de prédiction, que des tensions artificielles apparaissent. Ensuite, sans se soucier de tous les autres faits, ces livres (spécialement Esaïe) *doivent* être fragmentés sur plusieurs siècles, pour garder intacts ces présupposés. On a invoqué des arguments linguistiques, littéraires et de bien d'autres branches, d'une multitude de façons différentes, sans réussir à donner des preuves définitives sur aucun des aspects principaux<sup>68</sup>.

Dans le cas présent, il faut relever les points suivants :

lui-même (Es. 8. 1-2), qui dans un cas, prit même des témoins pour attester les faits.

<sup>67</sup> Pour cette date, cf. H. Tadmor, *Journal of Cuneiform Studies*, 12 (1958), pp. 92-94, cf. 95/96.

<sup>68</sup> Pour une vue d'ensemble d'un nombre représentatif de dates contradictoires suggérées pour Es. 13-23 et pour des parties d'Es. 1-12, 24-39, prétendues « non-ésaïques », cf. S. Erlandsson, *The Burden of Babylon* (Gleerup, Lund, 1970), pp. 44-54. Sur la faiblesse des méthodologies employées, cf. *ibid.*, pp. 54-63.

i) L'inclusion d'un nom propre dans une prophétie (Cyrus) n'est pas unique, cf. Josias dans 1 Rois 13. 2 <sup>68a</sup>. ii) Dans chaque cas, la prophétie se borne à annoncer qu'un jour telle personne accomplira telle action ; les prophètes en question ne connaissaient pas Josias ou Cyrus II tels qu'ils nous sont *maintenant* connus grâce aux apports de l'histoire <sup>69</sup>. iii) Pas moins de quatre fois, Esaïe traite le problème de Babylone en dehors d'Esaïe 40 à 66 : Es. 13. 1 à 14-23 est explicitement « l'oracle sur Babylone que vit Esaïe fils d'Amots » ; Es. 21. 10 parle de Babylone et du « pays de la mer » (21. 1) <sup>70</sup>; le verset difficile, 23. 13, donne Tyr aux Chaldéens (Babyloniens) et non à l'Assyrie; finalement, après l'accueil trop chaleureux que fit Ezékias à l'ambassade babylonienne, Esaïe lui annonça que ses richesses et ses descendants seraient emmenés à Babylone (Es. 39. 5-7 ; 2 R. 20. 16-18) <sup>71</sup>. Ainsi, tout comme dans Michée 4. 10, on retrouve dans Esaïe 1-39 une tradition solidement établie à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (au plus tard au début du VII<sup>e</sup>), selon laquelle Juda devait être opprimée par Babylone et ensuite libérée de son joug. A cette époque, la renommée culturelle de Babylone et son opiniâtreté militaire fascinaient l'Assyrie <sup>72</sup> et l'obligeaient à faire sans fin des dépenses militaires. A la lumière de cela, si nous faisons abstraction de ce que nous savons rétrospectivement, il n'y a rien d'impossible à ce qu'un prophète soit poussé à regarder au-delà de l'Assyrie jusqu'à un triomphe de Babylone et à prédire que cette dernière serait remplacée par les peuplades de l'Orient qui furent toujours une épine dans le flanc de la Mésopotamie : du

<sup>68a</sup> Tout comme Cyrus, considéré par certains auteurs modernes comme prophétie *post eventum*.

<sup>69</sup> Cf. *NBD*, p. 1039 a.

<sup>70</sup> Litt. « désert de la mer » équivalant au *mat tamti* accadien ; cf. Erlandsson, *op. cit.* (n. 68), p. 82 et réfs. Du pays de la mer proviennent des chefs comme Mérodach-baladan.

<sup>71</sup> Et en fait, quelques décades plus tard, Manassé, fils et successeur d'Ezékias, était emmené temporairement en exil à Babylone par un roi assyrien (2 Ch. 33. 11-13).

<sup>72</sup> La plupart des rois néo-assyriens se nommaient eux-mêmes également « Roi de Babylone » ; on donna en cette qualité des noms spéciaux (Poul, Ululai) à Tiglath-Piléser III et Salmanasar V, mais il n'est pas certain qu'ils portaient les deux noms simultanément ; Assurbanipal nomma son frère roi de Babylone ; les Assyriens incluent les dieux babyloniens dans leur propre culte et exploitent activement la culture babylonienne (par ex., ils copient certains textes). Cf. Erlandsson, *Burden of Babylon*, pp. 87-92 pour la période avant 681 av. J.-C., et les manuels d'histoire pour le reste. L'exil temporaire de Manassé à Babylone (cf. note 71) était un des « premiers fruits » d'Es. 39. 7 en ce qui concerne l'accomplissement.

temps d'Esaië, les Mèdes <sup>73</sup>. Il n'y a aucune impossibilité interne à ce qu'Esaië conclue ses discours (et sa carrière) en composant des chapitres qui décrivent la restauration de son peuple après un exil imminent <sup>74</sup>, événements qui, à cette époque, *pouvaient* survenir d'un moment à l'autre. Que cela se passerait, comme nous le savons, au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., il ne le savait pas.

Les corrélations intimes de thèmes et de langage au travers de tout le livre <sup>75</sup> (en plus de la simple expression « le Saint d'Israël »), la structure de référence essentiellement palestinienne dans 40-66 comme dans 1-39 <sup>76</sup>, l'absence de titre dans 40. 1 (parce qu'en fait 40-66 est introduit par 1. 1 comme tout le reste), tous ces facteurs, auxquels on pourrait en ajouter d'autres <sup>77</sup>, rendent naturelle l'acceptation de l'unité essentielle du livre qui doit être considéré comme un tout; en fin de compte, le seul argument contre l'unité est une préférence philosophique. La dissection n'est pas nécessaire <sup>78</sup>.

<sup>73</sup> Qui seuls apparaissent dans Esaië, alors que les Perses n'y sont jamais cités (qui, historiquement, en tant que souverains à la fois des Mèdes et des Perses, accomplissent ses prophéties). Sur les Mèdes aux VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles av. J.-C., cf. Erlandsson, *op. cit.*, pp. 86-87; sur le traité d'Esarhaddon avec les Mèdes, cf. D.J. Wiseman, *Iraq* 20 (1958), pp. 1-99 (et *The Vassal-Treaties of Esarhaddon*); *ANET* <sup>3</sup> (et *Suppl.*), pp. 534-541.

<sup>74</sup> A nouveau, on ne soulignera jamais trop que la notion d'exil était une *constante* menace à l'horizon de toutes les petites nations du Proche-Orient biblique, déjà bien avant l'époque de Moïse; cf. Kitchen, *NPOT*, pp. 5-7 et réf. ou *TSFB* 41 (1965), pp. 11-12. Remarquer aussi que, une fois Jérusalem entièrement détruite (587/586 av. J.-C.), la mission d'Ezéchiel se transforma rapidement d'un blâme sévère en un message d'espérance, pour que le peuple en exil ne périsse pas dans un désespoir total, ce qui n'était pas le plan de Dieu.

<sup>75</sup> Par ex., les références données par Young, *Introduction to O.T.*, pp. 212 ss.; Harrison, *Introduction to O.T.*, pp. 778-779; Kidner, *New Bible Commentary Revised*, 1970, pp. 590 ss, et *passim*.

<sup>76</sup> Par ex., Young, *op. cit.*, p. 209, par. 4, 5.

<sup>77</sup> On peut analyser la forme finale d'Es. 1-66 et montrer une composition « systématique », les chap. 1-33 étant « doublés » par 34-66 si l'on considère que l'espace curieux entre Es. 33 et 34 dans l'un des Documents de la Mer Morte a une signification. Ainsi W.H. Brownlee, *The Meaning of the Qumran Scrolls for the Bible* (New York: OUP, 1964), pp. 253-259; plus succinctement, Harrison, *Introduction to O.T.*, p. 788.

<sup>78</sup> Contre les « dissections » des livres prophétiques (par ex.) par des critiques trop zélés pratiquant la *Formgeschichte*, cf. S. Smith, *Isaiah XL-LV*, 1944, pp. 1-23 *passim*.

# Autres aspects littéraires et religieux

## 1. Littérature

Divers écrits officiels furent consciencieusement réunis dans les deux royaumes ; certains étaient composés par des prophètes (cf. p. 47 ci-dessus) auxquels font allusion les Rois et les Chroniques, mais nous ne les possédons plus actuellement. On exploita l'héritage des époques précédentes : une deuxième série des proverbes de Salomon fut recopiée par les scribes d'Ezékias (Prov. 25. 1, introduisant les chapitres 25-29). C'est probablement à cette époque, ou un peu plus tard, que l'on compléta le livre des Proverbes en ajoutant les chapitres 30-31.

## 2. Religion

Ezékias réforma le culte à Jérusalem, sur une envergure qui n'avait pas été égalée depuis David, et ne le fut que par Josias (2 Rois 18. 3-7 ; en plus détaillé dans 2 Ch. 29-31). En rapport avec les instructions sur la musique dans le temple, il est intéressant de rapporter la remarque de Sennakérib que les tributs qu'il recevait d'Ezékias comprenaient « des musiciens et des musiciennes »<sup>79</sup>.

<sup>79</sup> *LAR* II, par. 240 fin ; *ANET*, 218 a.

## Liste des abréviations utilisées

- ANET* J.B. Pritchard (éd.), *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament* (Princeton UP), <sup>1</sup> 1950, <sup>2</sup> 1954, <sup>3</sup> 1969 (des textes supplémentaires sont publiés dans le *Supplement...*, 1969, même pagination).
- AO/OT* K.A. Kitchen, *Ancient Orient and Old Testament* (Tyndale Press, Londres, 1966).
- BA* *Biblical Archaeologist*.
- BASOR* *Bulletin of the American School of Oriental Research*.
- CCK* D.J. Wiseman, *Chronicles of Chaldaean Kings* (British Museum, 1956).
- HHAHT* K.A. Kitchen, *Hittite Hieroglyphs, Aramaeans and Hebrew Traditions* (à paraître ; retardé par des facteurs extérieurs).
- JNES* *Journal of Near Eastern Studies*.
- LAR* D.D. Luckenbill, *Ancient Records of Assyria, I-II* (Chicago UP, 1926-27).
- MN* E.R. Thiele, *Mysterious Numbers of the Hebrew Kings*, <sup>1</sup> 1951, <sup>2</sup> 1965.
- NBD* J.D. Douglas *et al.* (éd.), *New Bible Dictionary* (IVP, 1962).
- NPOT* J.B. Payne (éd.), *New Perspectives on the Old Testament* (World Books, Waco, 1970).
- ThIP* K.A. Kitchen, *Third Intermediate Period in Egypt* (Aris and Philips, Warminster, 1973).
- T(H)B* *Tyndale (House) Bulletin*.
- TSFB* *Theological Students' Fellowship Bulletin*.

Cet article est tiré du *TSFB* (Bulletin de l'Association des Etudiants en Théologie) No 62 (1972). Il a été traduit par quelques étudiants de la Faculté de Théologie de Vaux-sur-Seine.